

Maîtriser les règles de fixation des prix des médicaments avec le CEPS

Actualité réglementaire

Exclusivité IFIS

Stage pratique

Formation duale

- Vous aurez une connaissance approfondie des missions, de l'organisation et du fonctionnement du Comité économique des produits de santé (CEPS).
- Vous maîtriserez les différentes étapes de la négociation de prix.
- Vous connaîtrez les évolutions du cadre de négociation suite au nouvel accord-cadre.
- Vous serez en capacité de répondre aux attentes de l'autorité publique dans la présentation et le contenu de vos dossiers de prix.

PROGRAMME

Le Comité économique des produits de santé

- Composition, fonctionnement, règlement intérieur et missions

La fixation des prix

- Les différents types de prix
- Le cadre réglementaire (français et européen)
- Les critères de fixation des prix
- La notion de prix net et les clauses produits
- Les délais d'obtention des prix
- La spécificité des prix à l'hôpital (prix de cession, tarif de responsabilité)

La révision des prix

- Le rationnel des baisses de prix
- Les doctrines de baisses concernant les génériques, les biosimilaires et leur princeps
- Les hausses de prix

La contribution du CEPS au bon usage

- Les sanctions prononcées par le CEPS
- Les études post-inscription et les contrats de partage du risque

Les outils du CEPS en matière de régulation économique

- L'accord-cadre et la convention
- La lettre d'orientation
- La clause de sauvegarde

Les statistiques du CEPS

Études de cas autour du dossier de demande de prix et de la Note d'intérêt économique (NIE)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Décrire et expliquer le fonctionnement du Comité économique des produits de santé.

Construire un dossier de prix respectant les exigences du CEPS.

Préparer la conduite d'une négociation avec le CEPS.

1 JOUR

→ 09 décembre 2025 et 11 décembre 2025

944.06€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : **CEPS**

PROGRAMMATION

09 décembre 2025 et 11 décembre 2025
PARIS

TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public en relation avec l'accès au marché des produits pris en charge par l'Assurance Maladie.

Compte tenu du sujet et du ou des intervenant(s), l'Ifis se réserve le droit de refuser l'inscription pour des salariés n'appartenant pas aux entreprises du médicament.

INTERVENANTS

Juliette MOISSET

Directrice des opérations économiques au sein de la direction accès, économie et export du Leem, elle a précédemment été market access & regulation manager au sein du laboratoire Amgen.

Jean-Patrick SALES

Vice-président du CEPS depuis mars 2016, en charge de la section médicament, il est chirurgien, titulaire d'un diplôme d'études approfondies de méthodologies chirurgicales, et est également diplômé en management. Il était auparavant directeur de la Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique (DEMESP) à la Haute autorité de santé (HAS). Il a également été conseiller médical au sein du cabinet de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.

Partage d'expérience avec le formateur.

Explication par l'exemple.

Études de cas au cours desquelles les préoccupations et interrogations des participants sont systématiquement privilégiées.

Remise d'une documentation pédagogique.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

09 décembre 2025 et 11 décembre 2025
PARIS

€ TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.



PROGRAMMATION

09 décembre 2025 et 11 décembre 2025
PARIS

€ TARIFS

944.06 € H.T Adhérents Ifis
1048.95 € H.T Industries de santé
1363.64 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEOIS
01 41 10 26 21
a.bourgeois@ifis.fr

*Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.*